

VIII. « Va où tu veux, meurs où tu dois » anonyme manuscrit XVe siècle

[http:// Un mot, une histoire le blog de Yael.com](http://Unmot,unehistoireleblogdeYael.com)

Posté par Yaël, le 31 octobre 2012.

«Les Catacombes»

Bien sûr je vais parler ici des Catacombes de Paris, dont le nom est finalement impropre car il ne s'agit pas de catacombes, c'est-à-dire « cimetière souterrain », comme on peut en trouver ailleurs, notamment en Sicile, avec des monuments funéraires ou des corps embaumés et vêtus de leurs costumes d'époque. Non, les catacombes de Paris sont finalement un ossuaire géant.

Comment cela se fait-il ? Je vais vous l'expliquer...

Au XVIII^e s, le cimetière des Innocents, près du quartier des Halles, était si ancien (près de dix siècles) qu'il devenait insalubre et posait un problème sanitaire pour les habitants. Un arrêt du 9 novembre 1785, prononça sa suppression et son transfert du cimetière vers d'anciennes carrières. Les dépouilles furent transportées à l'ossuaire très solennellement après la consécration du lieu le 7 avril 1786.

Dès leur création, les « Catacombes », puisque ainsi les nomma-t-on, en référence aux catacombes de Rome, suscitèrent la curiosité, et de célèbres personnages descendirent en visite comme Charles X, ou l'empereur d'Autriche ou Napoléon III.

A l'époque gallo-romaine, c'étaient des carrières à ciel ouvert. L'exploitation de la pierre a alors contribué à la construction des monuments de Paris. Mais avec l'extension de la capitale à travers les siècles, il fallut creuser de plus en plus profond pour aller jusqu'à 25 mètres de profondeur, tandis que le réseau s'étendit également sur la rive gauche (actuellement de l'Odéon au Parc Montsouris) et sur la rive droite (Chaillot, Montmartre, Belleville et Ménilmontant). Les galeries souterraines forment désormais un labyrinthe de près de trois cent kilomètres !

Avec la création de l'inspection des carrières, en 1777, chaque couloir fut nommé du nom de la rue « en surface » et des cartes furent établies. Toutefois, les galeries furent interdites de visite au XIX^e siècle ; de nos jours, on peut voir uniquement les catacombes de la place Denfert-Rochereau.

J'ai envie de vous raconter également comment de nombreuses personnes sont passionnées par la visite des lieux souterrains, ce sont les *cataphiles*, qui visitent les sous-sols de leur ville contrairement aux *spéléologues* qui descendent dans des galeries naturelles. Les visiteurs s'autorisent à pénétrer dans les galeries souterraines sous Paris en dehors de toute sécurité et de toute légalité. Il existe un arrêté qui dit qu'« Il est interdit à toute personne non munie d'une autorisation émanant de l'Inspection Générale des Carrières d'ouvrir les portes et trappes d'accès aux escaliers et puits à échelons ou autres des anciennes carrières, de descendre dans ces ouvrages, de pénétrer et de circuler dans les vides des anciennes carrières s'étendant sous l'emprise des voies publiques de la Ville de Paris. »

Toutefois, malgré le danger, les cataphiles - pour la plupart des habitués - se rendent dans les souterrains de Paris pour étudier le passé ou pour festoyer tout simplement...Mais vous qui me lisez,

si l'envie vous prenait de goûter au gruyère que constitue le sous-sol de la capitale, soyez prudent, je vous en conjure et ne vous rendez pas dans ces lieux sans « guide ». Sachez de plus qu'une brigade spéciale de la Police effectue des contrôles et distribue des amendes !!!

Pour l'anecdote, voici l'histoire d'un certain Philibert Aspait qui aurait vécu sous le régime de la Terreur. Il aurait été portier du Val de Grâce, et en 1793 serait descendu dans les carrières en empruntant un escalier qui se trouve dans la cour du couvent.

Des passages étroits ou délicats à franchir, des zones inondées, des kilomètres à parcourir avant la prochaine « sortie », les galeries sont un véritable labyrinthe et représente donc un réel danger pour qui ne connaît pas très bien les lieux... Notre portier, lui n'en ressortit jamais ! On le retrouva seulement en 1804, il fut inhumé in situ, et sur la stèle on peut lire :

« A la mémoire de Philibert Aspait perdu dans cette carrière le III Novembre MDCCXCIII (1793) retrouvé onze ans après et inhumé à la même place le 30 avril MDCCCIV (1804). »

A bon entendeur, salut !